

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor

Commune de JUGON-LES-LACS DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de
Saint-Brieuc

Séance du 22 MAI 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le seize mai, s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS : M. Jean-Charles ORVEILLON a donné pouvoir à M. Eric MOISAN
Mme Servane GESRET a donné pouvoir à M. Patrick MENARD
Mme Chantal TARDY a donné pouvoir à M. Denis KEURMEUR
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre HERVE

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 15 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

- 2025-50 - FINANCES : VOTE DES SUBVENTIONS ANNUELLES : Animations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, vote les subventions suivantes pour l'année 2025 :

	2023	2024	2025	Commentaire
Festilacs & CO	8000 €	8000 €	8000 €	AC : 5 880 €
Station Sports Nature (Cap Armor)	6840 €	6840 €	6840 €	AC : 6840 €
Comité des Fêtes Dolo	220 €	220 €	220 €	Course cycliste
Comité des Fêtes St-Igneuc	400 €	482.50 €	750 €	Subv pour sono Noël, repas des artificiers et sono bal disco du 14/07
Comité des Fêtes Jugon	/	2000 €	2610 €	2000 € + 610 € (manche atlantique)
La Dulcinienne comité paroissial	250 €	100 €	100 €	
SOIREES SEVOY	800 €	800 €	800 €	
Association « Saint-Brieuc Artmor »	750 €		750 €	Festival Off 4 au 10/10/2025
TOTAL			20 070 €	

Le secrétaire de séance, M. Jean-Pierre HERVE

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN



Mairie de Jugon-les-Lacs
2, Place du Martray – 22270 JUGON-LES-LACS
02.96.31.61.62 – mairie@jugonleslacs.bzh

